

COMMUNE NOUVELLE

**AIME, GRANIER, MONTGIROD :
PANORAMA ET CHANGEMENTS**

ET AUSSI

NOS STATIONS,
LA RÉGIE DE L'EAU,
LE CINÉMA À AIME...



4 VOS ÉLUS

Tour d'horizon des élus à Aime

5 COMMUNE NOUVELLELes commissions municipales
Nouvel adressage**8 PANORAMA**

Granier

Le tourisme à Granier

L'agriculture et la forêt à Granier

Montgirod

Une histoire d'hommes et de montagnes

Un territoire nouveau riche en projets

Aime

Cadre de vie

Urbanisme et grands projets

16 FOCUS

Régie des Eaux d'Aime

17 TRIBUNE LIBRE

Expression des élus de la liste "Aime 2014/2020"

18 NOS STATIONS

Plagne Montalbert

Plagne Aime 2000

22 DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE

L'office de Tourisme de la Grande Plagne

Le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne

24 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les dossiers des Versants d'Aime

26 MILIEU ASSOCIATIF

Zoom sur l'association 73210 Zimages

27 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Informations du SMITOM

Aime-la-Plagne Magazine n°22 – Année 2016 – 365 jours à Aime, Granier et Montgirod

Magazine annuel d'informations de la Commune d'Aime-la-Plagne – I.S.S.N. : 2097

Dépôt légal : Février 2016 – Tiré à 2400 exemplaires – Directeur de la publication : Mme le Maire d'Aime-la-Plagne – Collaborateurs de la publication : service communication avec la contribution de la Directrice Générale des Services et l'ensemble des services de la ville.

Crédit photos : Mairie d'Aime-la-Plagne, élus des communes délégués de Granier et Montgirod, Communauté de Communes des Versants d'Aime, MATO, P. Royer/E. Sirparanta/OTGP, SMITOM, P. Gal, P. Begat, E. Elicequi, Tribu Rider Photos – Impression sur papier cyclusprint 100 % recyclé : imprimerie L'Edelweiss à Bourg Saint Maurice – Réalisation : Nanofactory/Nicolas Blanchet

**Quelques grandes dates pour 2016****3 avril** | La course du cœur**28 mai** | Remballe ta fl'Aime**28 au 30 juillet** | La 6000 D**Nouvelle année 2016****Nouveau magazine :**Aime-la-Plagne Magazine
365 jours à Aime, Granier, Montgirod**Nouvelle commune: Aime-la-Plagne**

Et 3 fois plus de bons vœux de bonheur, de santé, de réussite pour vous et votre famille !

Fruit d'une volonté de vos élus de perdre moins de dotations de l'état et perspective d'une meilleure mutualisation des dépenses, Aime-la-Plagne s'inscrit dans un dynamisme respectueux et efficace.

Les projets de nos trois communes historiques ont rejoint la feuille de route de notre nouvelle commune. Nous apporterons la plus grande attention à préserver l'identité de chacun de nos lieux de vie, qu'ils soient en vallée ou en altitude. Le développement économique de nos stations ou de la vallée sera toujours au cœur de nos actions. « Il est grand temps de rallumer les étoiles » disait Apollinaire... Puissent-elles verser leur douce lumière sur nos cœurs et faire briller la paix, le respect et la bienveillance, ici et ailleurs.

Corine Maironi-Gonthier,
mairie d'Aime-la-Plagne

L'année 2015 aura été marquée par la décision importante de regrouper nos trois communes. L'année 2016 sera tout aussi importante puisqu'il nous faudra apprendre à travailler ensemble et forcément un peu différemment.

Nous préparons l'avenir de nos villages, nous avons de nombreux projets économiques qui feront avancer notre territoire et qui vont progressivement apporter un complément de recettes à notre budget. Ceci nous permettra d'investir pour rendre la commune d'Aime-la-Plagne encore plus agréable à vivre pour ses habitants et plus attractive pour ceux qui voudraient y venir.

Même si la commune nouvelle nous évite de grosses pertes financières, il faudra de la rigueur dans nos dépenses de fonctionnement afin de préserver nos capacités d'investissement pour l'avenir de la commune. Le travail au sein des différentes commissions sera important pour faire avancer les projets que nos 3 communes historiques avaient prévu.

Je vous souhaite tous mes vœux de bonheur et surtout de santé pour 2016.

Christian Duc adjoint,
mairie délégué de Granier

Laurent Hureau, maire délégué de Montgirod, et son équipe municipale, vous souhaitent une bonne année 2016. À l'occasion de ces vœux, ils tiennent à vous réaffirmer leur volonté de faire de notre localité un lieu de rassemblement dépassant ainsi son rôle historique de lieu de passage (voie romaine, voie sarde, tunnel et viaduc). Nous devons pour cela renforcer notre attractivité grâce à l'arrivée d'activités économiques dans la zone de Plan Cruet, mais aussi à Centron (ancienne scierie Paviet-Roche). Quant aux activités touristiques, elles doivent trouver un nouvel élan autour du plan d'eau et du snack-bar (paint ball, paddle, karts électriques, baignade...). Ce développement prendra en compte la préservation de notre environnement proche et se tournera également vers des projets écologiques durables (voie verte, énergie hydroélectrique...). L'ensemble de ces projets ne doit pas nous faire perdre notre identité patrimoniale symbolisée par les associations du village. Les manifestations qu'elles organiseront en 2016 concrétiseront le vivre-ensemble de notre commune nouvelle. Aux fêtes habituelles s'ajoutera cette année *L'Échappée Belle* (fin juillet), expositions d'artistes dans des bâtiments publics à Aime, Villette et Montgirod. La poursuite de l'élaboration du PLU, avec la création de nouvelles zones constructibles, le maintien de zones agricoles et d'espaces naturels protégés, garantira cette évolution démographique. Un dynamisme indispensable à notre école, pilier de notre attractivité, avec des paysages entretenus des berges de l'Isère au sommet du Quermoz.

Laurent Hureau adjoint,
mairie délégué de Montgirod

TOUR D'HORIZON DES ÉLUS À AIME-LA-PLAGNE



Corine Maironi-Gonthier
Maire d'Aime-la-Plagne



Lucien Spigarelli
1^{er} adjoint



Michel Genettaz
2^e adjoint



Bernadette Chamoussin
3^e adjointe



Christian Duc
adjoint, maire délégué de Granier



Laurent Desbrini
4^e adjoint



Isabelle de Lima
6^e adjointe



Solène Terrillon
5^e adjointe



Roger Chenu
1^{er} adjoint délégué d'Aime



Georges Bouty
1^{er} adjoint délégué de Granier



Lionel Pellicier
2^e adjoint délégué de Granier



Évelyne Arnaud



Injoud Ayeche



Véronique Barco



Christian Milleret
2^e adjoint délégué d'Aime



Guy Romanet
Conseiller délégué



Nicolas Cougoule



Anthony Destaing



Jean Yves Dubois



Sylviane Duchosal



Xavier Urbain
3^e adjoint délégué d'Aime



Aurély Maillot



André Pellicier



Camille Dutilly



Candice Gilg



Marie Pierre
Rebrassé



Laetitia Rignonnet



Sylvie Villars



Céline Pellicier

➤ Élus groupe Aime 2014/2020



Guy Ducognon



Laurence
Dupuy-Verbinnen



Stéphane Michel



Anne Le Mouëllic



Audrey
Romao-Jacquier



Pascal Valentin

LES COMMISSIONS DE LA COMMUNE NOUVELLE

LES ÉLUS

Corine Maironi-Gonthier : Maire d'Aime-la-Plagne

Lucien Spigarelli : 1^{er} adjoint, délégué aux ressources humaines, aux affaires scolaires, aux associations, au sport et à la jeunesse et à la coordination des villages.

Michel Genettaz : 2^e adjoint, délégué à l'urbanisme, aux travaux, aux affaires foncières et à la forêt. Également, il est nommé Président de la commission d'appel d'offres et de la commission des marchés.

Bernadette Chamoussin : 3^e adjointe, déléguée à l'action sociale et au CCAS, au cadre de vie, à la signalétique et à l'environnement

Laurent Desbrini : 4^e adjoint, délégué au tourisme et aux stations

Solène Terrillon : 5^e adjointe, déléguée au développement économique, aux entreprises et aux commerces.

Isabelle De Lima : 6^e adjointe, déléguée à la culture, au patrimoine et à l'animation de la vallée
Xavier Urbain : adjoint au maire délégué de la commune d'Aime, délégué aux affaires et questions relatives au fonctionnement du village de Longefoy.

Roger Chenu : adjoint au maire délégué d'Aime, délégué aux affaires et questions relatives au fonctionnement du village de Tessens

Christian Milleret : adjoint au maire délégué d'Aime, délégué aux affaires et questions relatives au fonctionnement du village de Villette.

Christian Duc : maire délégué de la commune déléguée de Granier, il assure également les fonctions et missions relatives aux finances pour la commune d'Aime-la-Plagne.

Georges Bouty : adjoint au maire délégué de Granier, délégué aux affaires et questions relatives à l'administration de Granier

Lionel Pellicier : adjoint délégué au maire délégué de Granier, délégué à la préparation des projets et suivi des chantiers de Granier.

Guy Romanet : conseiller municipal délégué aux affaires et questions relatives à l'agriculture et à l'environnement de Granier. Il est également référent des personnels techniques intervenant à Granier.

Laurent Hureau : maire délégué de la commune déléguée de Granier, il assure également les missions relatives à l'agriculture sur le territoire de la commune d'Aime-la-Plagne.

Claudine Traissard : adjoint au Maire délégué de Montgirod, déléguée aux affaires et questions relatives à la préparation des projets et suivi des chantiers de Montgirod.

Jean-Claude Doche : adjoint au maire délégué de Montgirod, délégué aux affaires et questions relatives à l'alpage, la forêt et l'agriculture de Montgirod

CONSTITUTION DES CONSEILS COMMUNAUX

Dans chacune des communes déléguées d'Aime, Granier et Montgirod sont prévus des conseils communaux composés durant la période transitoire par les conseils municipaux élus en 2014 dans chacune des communes historiques.



Laurent Hureau
adjoint, maire délégué de Montgirod



Claudine Traissard
1^{re} adjointe déléguée de Montgirod



Jean Claude Doche
2^e adjoint délégué de Montgirod



Victor Bonnevie



Daisy Brun



Dominique Petrau



Damien Meignan



CONSTITUTION DES COMMISSIONS DE TRAVAIL**1^{re} commission : finances**

Président : Christian Duc, maire délégué Granier et adjoint délégué finances
Tous les conseillers municipaux

2^e commission : tourisme et stations

Président : Laurent Desbrini 4^e adjoint
Candice Gilg, Lucien Spigarelli, Marie-Pierre Rebrassé, Pascal Valentin,
J. Yves Dubois, Xavier Urbain, André Pellicier, Damien Meignan

3^e commission : urbanisme et grands projets

Président : Michel Genettaz, 2^e adjoint
Injoud Ayeche, Solène Terrillon, Christian Milleret, Roger Chenu,
Xavier Urbain, Guy Ducognon, Christian Duc, Laurent Hureau

4^e commission : travaux et forêts

Président : Michel Genettaz, 2^e adjoint
Christian Milleret, Roger Chenu, Guy Ducognon, Lucien Spigarelli,
Xavier Urbain, Lionel Pellicier, Claudine Traissard, Victor Bonnevie

5^e commission : cadre de vie, signalétique et environnement

Présidente : Bernadette Chamoussin, 3^e adjointe
Evelyne Arnaud, Sylviane Duchosal, Stéphane Michel, Camille Dutilly,
Isabelle De Lima, Véronique Barco, Céline Pellicier, Dominique Petrau

6^e commission : affaires scolaires

Président : Lucien Spigarelli, 1^{er} adjoint
Laetitia Rigonnet, Bernadette Chamoussin, Laurence Dupuy-Verbinnen,
Isabelle De Lima, Georges Bouty, Daisy Brun

7^e commission : jeunesse et sport

Président : Lucien Spigarelli, 1^{er} adjoint
Injoud Ayeche, Anthony Destaing, Evelyne Arnaud, Laurence Dupuy-Verbinnen,
Laurent Desbrini, Camille Dutilly, Nicolas Cougoule, Jean-Claude Doche

8^e commission : développement économique

Présidente : Solène Terrillon, 5^e adjointe
Anne Le Mouëllic, Isabelle De Lima, Lucien Spigarelli, Bernadette Chamoussin,
Christian Milleret, Christian Duc, Claudine Traissard, Daisy Brun

9^e commission : culture, patrimoine, animation vallée

Présidente : Isabelle De Lima, 6^e adjointe
Lucien Spigarelli, Marie-Pierre Rebrassé, Bernadette Chamoussin, Camille
Dutilly, Laurent Desbrini, Anne Le Mouëllic, Sylvie Villars, Laurent Hureau

10^e commission : agriculture

Président : Laurent Hureau, maire délégué Montgirod et adjoint délégué
à l'agriculture. Roger Chenu, Michel Genettaz, Guy Romanet, Christian
Milleret, Xavier Urbain, Guy Ducognon, Dominique Petrau, Victor Bonnevie

COMMISSION D'APPEL D'OFFRE :

Président : Michel Genettaz
5 délégués titulaires : Milleret Christian, Chenu Roger, Ducognon Guy,
Urbain Xavier, Duc Christian
5 délégués suppléants : Spigarelli Lucien, Terrillon Solène, Le Mouëllic
Anne, Traissard Claudine, Bonnevie Victor

COMMISSION DES MARCHÉS :

Président : Michel Genettaz
5 délégués titulaires : Milleret Christian, Chenu Roger, Ducognon Guy,
Urbain Xavier, Duc Christian
5 délégués suppléants : Spigarelli Lucien, Terrillon Solène, Le Mouëllic
Anne, Traissard Claudine, Bonnevie Victor

COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC :

Président : Michel Genettaz
5 délégués titulaires : Milleret Christian, Chenu Roger, Ducognon Guy,
Urbain Xavier, Duc Christian
5 délégués suppléants : Spigarelli Lucien, Terrillon Solène, Le Mouëllic
Anne, Traissard Claudine, Bonnevie Victor

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES (CCAS) :**

Bernadette Chamoussin (présidente), Lucien Spigarelli, Evelyne Arnaud,
Sylviane Duchosal, Laetitia Rigonnet, Stéphane Michel, Georges Bouty,
Dominique Petrau

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DES PROPRIÉTAIRES DE MONTALBERT :

Président : Michel Genettaz
5 délégués titulaires : Michel Genettaz, Xavier Urbain, Marie-Pierre
Rebrassé, Laurent Desbrini, Guy Ducognon
5 délégués suppléants : Corine Maironi Gonthier, Candice Gilg, Lucien
Spigarelli, Anthony Destaing, Anne Le Mouëllic

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE JOVET :

Laetitia Rigonnet

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT :

Présidente : Corine Maironi-Gonthier
5 délégués titulaires : Solène Terrillon, Laurent Desbrini, Isabelle De Lima,
Roger Chenu, Pascal Valentin
5 délégués suppléants : Lucien Spigarelli, Xavier Urbain, Jean-Yves Dubois,
Christian Duc, Anne Le Mouëllic

SEML PLAGNE RÉNOV :

Corine Maironi-Gonthier et Laurent Desbrini

GROUPEMENT D'INTÉRÊT AGRO SYLVO CYNÉGÉTIQUE DE MOYENNE TARENTAISE :

Michel Genettaz

DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE (SIGP) :

3 délégués titulaires : Corine Maironi-Gonthier, Michel Genettaz,
Laurent Desbrini
1 délégué suppléant : Pascal Valentin

DÉLÉGUÉS À L'EPFL 73 (ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA SAVOIE)

Titulaire : Georges Bouty (Adjoint délégué Granier)
Suppléant : Lucien Spigarelli (1^{er} adjoint)

COMMUNE NOUVELLE ET ADRESSAGE : CE QUI VA CHANGER

Au premier janvier, les communes d'Aime, Granier et Montgirod n'existeront plus administrativement parlant. Qu'est ce que ça change ? Un rapide focus sur les bonnes pratiques en matière d'adressage.

COMMENT REMPLIR UNE ADRESSE DE LA COMMUNE NOUVELLE :

EXEMPLE TIRÉ DE LA NOTE DE L'AMF DU 8 OCTOBRE 2015



1 Monsieur Francis BLANC
2 Chez Alphonsine DUPONT Appartement 2
3 Entrée A – Bâtiment Génépy
4 10 CHEMIN DE CRECHETY
5 GRANIER
6 73210 AIME-LA-PLAGNE

Ligne 1 : Identité du destinataire :

Civilité, titre ou qualité + prénom et nom

Ligne 2 : Complément d'identification du destinataire ou du point de remise :

numéro d'appartement ou de boîte aux lettres, escalier, couloir, étage

Ligne 3 : Complément d'identification du point géographique :

entrée, tour, immeuble, bâtiment, résidence...

Ligne 4 : Numéro et libellé de la voie

Ligne 5 : Lieu-dit ou service particulier de distribution
(ex. : poste restante, boîte postale...) + Commune déléguée

Ligne 6 : Code postal et localité de destination

EXEMPLE DE TRANSFORMATION D'ADRESSE :

Avant : Monsieur Francis BLANC
10 CHEMIN DE CRECHETY
73210 GRANIER

Après : Monsieur Francis BLANC
10 CHEMIN DE CRECHETY
GRANIER
73210 AIME-LA-PLAGNE

Il est important, tant pour les entreprises que pour les particuliers, d'informer les différentes administrations de votre modification d'adresse, et de notifier celle-ci dans les déclarations fiscales.

FAQ :

Si mon ancienne adresse a été utilisée pour m'envoyer du courrier, vais-je le recevoir ?

À priori, il n'y aurait pas de problème pour la réception des courriers privés : le service postal est conscient que les changements d'adresses se feront progressivement.

Comment déclarer mon changement de coordonnées ?

Le plus simple reste de se connecter au site Mon.service-public.fr, et de remplir le formulaire de changement de coordonnées en ligne. Ce formulaire permettra d'informer rapidement la plupart des organismes publics et privés de votre changement d'adresse postale.

Je suis un professionnel, quid de mon KBIS ?

La mise à jour de vos documents administratifs est gratuite, puisque le changement est dû à une décision administrative. Il vous suffira donc de remplir le formulaire M2 (à télécharger sur le site « infogreffe » ainsi que l'attestation de la commune ou arrêté préfectoral.) et de bien préciser que ceci n'est pas un déménagement, mais une simple modification de l'intitulé de votre adresse.

DÉCOUVRIR GRANIER

Le Tourisme à Granier

Porte d'entrée du massif du Beaufortain à partir de la vallée de la Tarentaise, Granier est un village typique de moyenne montagne du versant du soleil. Placé sur le versant sud, il fait face à l'un des plus grands domaines skiables d'Europe, la Grande Plagne. À la fin des années 60, Granier a vu apparaître ses premiers hébergements touristiques, et notamment plusieurs gîtes de France destinés à l'accueil des vacanciers. Cette tendance s'est intensifiée dans les années 80 avec la création de l'auberge communale, mais aussi la rénovation de nombreux gîtes et chambres d'hôtes sur le territoire de la commune. Aujourd'hui, cette tradition d'accueil et d'hospitalité perdure notamment grâce à la pratique du ski, des raquettes et de la randonnée. L'été, un réseau de sentiers remarquables est à disposition des petits et grands marcheurs, en forêt comme dans le massif du Beaufortain : ce réseau favorise la découverte des alpages ainsi que les pratiques ancestrales liées au pastoralisme. L'activité touristique de Granier est, au regard des stations qui l'entourent, somme toute modeste. Pour autant, elle représente un apport économique significatif pour la commune grâce à la pérennisation et la rénovation du bâti existant, mais aussi un apport qualitatif de par les échanges qu'elle provoque avec la population.

L'hiver à Granier, la tradition des activités de plein air

L'incontournable téléski de Granier : Véritable fierté locale, le téléski actuel a été construit en 1983, faisant suite aux fils neiges successifs dont le premier remonte à 1965. Tout autour, on peut retrouver un baby gratuit, une piste de ski de fond et raquettes ainsi qu'une aire de jeux et de luges qui complètent l'attractivité du lieu. L'ensemble est devenu un point de rencontre pour les habitants du village, mais est aussi largement utilisé par les touristes et les résidents de la vallée. Un investissement conséquent a été nécessaire au début du mandat pour la révision des 30 ans de l'installation. Près de 50 000 € de financement ont été apportés par les communes de Granier, Valezan et La Côte d'Aime ainsi que par le Conseil Général, montrant l'attachement de tout le versant à ce téléski. Jusqu'à aujourd'hui, c'était le budget de la commune de Granier qui assumait chaque année le déficit de fonctionnement pour cet outil, qui est un véritable symbole pour tout le village. Le ski à Granier se veut familial, convivial, mais aussi abordable pour toutes les franges de la

population. Sans que la comparaison puisse réellement être faite avec la Plagne, il peut malgré tout se concevoir comme un complément intéressant, notamment pour les familles avec de jeunes enfants et pour les férus de randonnées. En effet, l'Étoile sportive du Cormet est la doyenne des ski clubs de Savoie, créée dans les années 50. Elle a formé plusieurs générations d'écoliers, futurs professionnels de la montagne et quelques champions de ski alpin. Enfin, plusieurs itinéraires de ski de randonnée de la vallée de Tarentaise ont comme point de départ le terminus de la route au départ du Téléski.

Cependant, le téléski n'est pas le seul atout du village pour assurer l'animation pour la population et les touristes :

› **Le Syndicat d'Initiative**, véritable institution dans la commune, propose des animations pendant les vacances scolaires, gère la buvette et le snack du téléski et propose des cours de ski pour les plus jeunes, en collaboration avec Montalbert. Outre les animations pendant les vacances scolaires, il est aussi l'organisateur du théâtre de Pâques, du trail de Combe-Bénite (septembre), nuits du Cinéma (août), foire aux vins (octobre), et de bien d'autres événements tout au long de l'année.

› **L'auberge de Granier** propose un point de restauration et des gîtes pour touristes et habitants, avec des soirées à thème et la possibilité de louer la salle pour les réunions et soirées privées.

L'été à Granier, entre culture et nature

La saison estivale à Granier rime avec convivialité, simplicité et douceur de vivre, avec une forte présence de l'activité pastorale et agricole. Les départs de ballades et de randonnées autour du village sont nombreux, montant jusqu'à 2700 mètres d'altitude. L'APTIV a d'ailleurs retenu deux sites de Granier parmi les « Pépites à découvrir en Tarentaise », à savoir les alpages de plan Pichu et le sentier botanique. Le Grand Tour de Tarentaise comporte également un point d'accès naturel à partir de l'aval de Granier. Pour les VTTistes, les itinéraires de vélo ne manquent pas, avec notamment la boucle du Versant du Soleil et la montée de Laval. Entre deux ballades, le village offre aussi son lot de visites culturelles, en tant que point d'étape des chemins du baroque de Tarentaise, avec la découverte de l'église de Granier et des différentes chapelles. Des visites sur l'art sacré en Tarentaise sont d'ailleurs organisées pendant l'été par la FACIM.

L'agriculture et la forêt à Granier

La forêt à Granier

D'une surface de 377 hectares sur les 3100 qui constituent le territoire de la commune, la forêt de Granier a depuis toujours été la fierté de ses habitants et a toujours été entretenue avec soin. Dans le cadre d'un accord Commune-Office National des Forêts, au titre d'un « canton », elle fait l'objet d'un suivi d'aménagement forestier avec des attentes et objectifs pour la période 2012-2030. De ce fait, son entretien (dépressage, plantations, campagnes de coupe contre les bois indésirables ou malades, etc.) est régulier et des coupes de bois au bénéfice de la commune sont effectuées périodiquement. Parallèlement :

D'une part, la forêt a un aspect très protecteur, les couloirs et les pentes présentant un risque fort d'avalanches pour les constructions et les habitants de notre commune. L'implication de ses habitants étant forte, il existe un sentiment d'appartenance vis-à-vis de leur forêt et nombreux sont ceux qui participent à son entretien (corvées). De ce fait, Granier est une des rares communes où se pratique encore l'affouage et les menus produits. D'autre part, dans le cadre du développement touristique estival, de plus en plus nombreux sont les touristes qui viennent profiter de cet environnement.

Les acteurs de l'activité agricole à Granier

› Le groupement Pastoral de Plan Pichu : héritier du Fruit Commun, seule coopérative d'alpage en Savoie, il regroupe les troupeaux d'une vingtaine d'éleveurs et fabrique le Beaufort et le beurre sur le site de Plan Pichu. Il emploie une dizaine de salariés. Son territoire s'étend sur les communes de Granier et de Beaufort, ainsi qu'un alpage appartenant à la commune de Valezan.

› Le GAEC : créé en 1977, il compte aujourd'hui 5 associés qui élèvent près de 270 têtes de bétail, dont environ 120 laitières. Le lait est livré à la coopérative du Canton d'Aime.

› La CUMA du Cormet, branche irrigation : créée à la fin des années 80, elle a rétabli un réseau souterrain de plus de 10 km sur Granier et le Noyerai d'Aime, destiné à l'arrosage de plus de 80 hectares.

› Un élevage de moutons

› Un élevage de chèvres

› Un élevage de chevaux

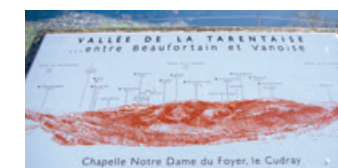
Les alpages de Granier

Des siècles de travail paysan ont légué à la commune un patrimoine incomparable : les prairies et alpages gagnés sur la friche et entretenus par des générations d'agriculteurs. Les alpages, propriété de la commune, accueillent le grou-



pement pastoral et la coopérative de Plan Pichu, ainsi que les éleveurs de la commune. Sur plus de 1000 hectares de pâturages, c'est un cheptel de près de 400 vaches laitières pour la production du beaufort, 400 génisses, 250 moutons et une cinquantaine de chèvres qui se nourrissent durant l'été. À ce jour, le groupement pastoral assure, à titre de location, l'entretien des pistes pastorales, des chalets et des adductions d'eau pour les étables et les troupeaux.

La solidarité indispensable à tous les acteurs du territoire La vie agricole sur le territoire de Granier résulte d'une dynamique collective ancienne, qu'il est nécessaire de préserver dans le pilotage des projets et des réalisations futures. Ce fourmillement vient, en grande partie, de la concorde qui a existé, au fil des générations, entre la commune, les élus et les agriculteurs/éleveurs. C'est une véritable culture de l'échange et de la solidarité qui s'est enracinée sur le territoire, et qui a généré nombre de réalisations exemplaires à de nombreux niveaux.



DÉCOUVRIR MONTGIROD

La petite histoire de Montgirod Une histoire d'hommes et de montagnes

Depuis que l'homme se déplace dans notre vallée alpine, il a dû franchir de nombreux obstacles de taille, sans parler de tous les aléas dus aux intempéries et aux multiples cours d'eau. Le long de la route venant de Lyon, seuls deux passages étaient critiques, en termes de relief, avant de grimper vers le col du Petit-Saint-Bernard : la montée des Échelles (avec le col de Coux) et l'Étroit du Siaix. C'est dire l'importance de ce verrou glaciaire (qui englobe les rochers de Villette) en Tarentaise.

Avant le tracé romain qui permettait d'emprunter (seulement lorsque le niveau de la rivière ne le tolérait!) les gorges de l'Isère, les voyageurs, optant pour le versant adret, devaient obligatoirement passer par le plateau de Montgirod. La route a d'ailleurs probablement précédé l'installation de l'habitat permanent de ce village. Pour preuve, ces nombreuses gravures préhistoriques, appelées "pierres à cupules", disséminées autour du village. La route romaine, tracée dès le début de notre ère, a nécessité de grands travaux, et les conditions difficiles (éboulements fréquents, travail de sappe de l'Isère en crue) de ces gorges expliquent la disparition rapide des vestiges.

Malgré cette route au fond des gorges, à la merci des caprices de l'Isère, le cheminement en Tarentaise devait parfois se faire par « le haut ». Au cours du Moyen-âge, alors que les Contes-Evêques de Moutiers se disputent le contrôle de la vallée avec les grandes familles seigneuriales, la paroisse de Montgirod fait partie du mandement de Jacquemod (cf château de Saint-Jacques sur les hauteurs de Saint-Marcel). L'Étroit du Siaix semble alors former une frontière entre l'aval, sous l'autorité des évêques, et l'amont. Bien plus tard, Montgirod sera rattaché au Canton d'Aime, puis à celui de Bourg Saint Maurice. Aujourd'hui, c'est à la Commune nouvelle d'Aime-la-Plagne que Montgirod se fonde, prenant part à la plus grande commune de la Communauté de Communes du Versant d'Aime.

Face aux difficultés fréquentes du franchissement du Siaix, l'État Sarde (1766 sous le règne de Charles-Emmanuel III) décide l'aménagement d'une route moderne à flanc de falaise, au-dessus des gorges de l'Isère. C'est le seul effort entrepris depuis l'époque romaine! La nouvelle chaussée est néanmoins étroite et toujours exposée aux chutes



de pierres! Les riverains l'appellent « la route Napoléon » probablement suite à la lecture du cadastre français du Second Empire. Elle fut en partie dynamitée par les résistants en juin 1944, lors d'une embuscade et ce qu'il en reste n'est guère mis en valeur.

Bien avant l'arrivée du chemin de fer en Tarentaise, l'État français (1874, sous la très jeune Troisième République) entreprend le percement des premiers tunnels du Siaix. Ils se placent à une altitude nouvelle, intermédiaire entre le fond des gorges et la route sarde. Ils seront en service jusqu'en 1990, mais ils sont trop étroits pour les véhicules modernes et les chutes de pierres restent un véritable problème! L'Étroit du Siaix reste et demeure un point noir pour la circulation en Tarentaise!

Juste avant les Jeux olympiques d'Albertville en 1992, la Route Nationale se dote enfin d'un tunnel long de plus de 1 600 mètres. Celui-ci traverse de part en part le verrou glaciaire du Siaix, mais le coteau en amont de Centron reste instable. En 2006, deux viaducs sont construits pour enjamber l'Isère et ainsi permettre à la route de s'éloigner des risques d'éboulements.

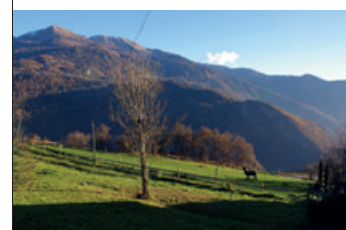
Demain, un nouveau tunnel sera bientôt percé, ouvrant la voie aux cyclistes et aux secours. À toutes les époques, l'Étroit du Siaix aura décidément compliqué la tâche des hommes et engendré bien des frais! Pourtant, son modelé dans le paysage témoigne de l'histoire glaciaire de notre vallée, tout autant que des enjeux et défis pour vivre et circuler en montagne.

Un territoire nouveau riche en projets

Après cette rapide présentation historique, un petit focus sur le potentiel du territoire et les projets à venir est apparu nécessaire pour comprendre ce qui fait l'identité de la commune historique de Montgirod : la recherche d'un développement équilibré entre agriculture, artisanat et tourisme.

Concernant l'agriculture :

La zone agricole de Montgirod et la fruitière de l'alpage sont les deux espaces clés de l'agriculture sur la commune. Le foncier autour de la zone agricole pourrait être réaménagé grâce à des échanges multilatéraux notamment pour sécuriser la durabilité des exploitations et leur bâtiment. Concernant la fruitière, l'approvisionnement en eau de qualité est un enjeu stratégique pour l'ensemble de son environnement.



Concernant l'artisanat :

L'arrivée de deux entreprises de charpente et de transport, créatrices d'une dizaine d'emplois vient accompagner la mise en place de la ZAC de Plan Cruet génératrice d'une centaine d'emplois à son achèvement. Dans le cadre du PLU, il est envisagé de réserver la zone contigüe à cette ZAC à un usage économique.

Concernant le tourisme :

Le plan d'eau et la base d'arrivée des rafts peuvent être envisagés, à terme, comme les éléments de base d'un pôle touristique estival majeur pour la Tarentaise. En 2016, deux nouvelles activités vont s'implanter sur notre base de loisirs : un paintball et un stand de paddle.

À moyen terme, l'accessibilité du plan d'eau aux baigneurs apparaît comme indispensable à la pérennité du site, ainsi que l'ouverture du snack permettant une restauration rapide pour les plaisanciers et les locaux. La création de la voie verte permettrait également une meilleure liaison entre la commune historique et le reste du territoire de la commune nouvelle.

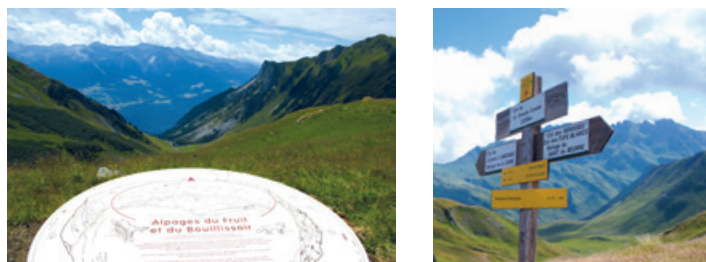
AIME, REGARD SUR...

Cadre de vie

Balisage des sentiers des alpages de Tessens et de Villette

La commune a entrepris depuis 2014 l'aménagement et le balisage de 57 km de sentiers de randonnée dans les alpages de Villette et de Tessens (Alpages du Fruit et du Bouillissoir), entre 1800 et 2500 m d'altitude.

Deux tables d'orientation font partie du projet d'aménagement, la première a été installée au « chalet de la Plagne », où se fabrique en été le « beaufort d'alpage », et la seconde sera posée sur la crête entre Le Quermoz et Le Dzonfié. Deux panneaux positionnés à proximité de parkings informent les randonneurs sur les itinéraires possibles. L'ensemble du balisage sera finalisé pour l'été 2016.



Construction d'une centrale hydro-électrique à Tessens

Le chantier de construction de la centrale hydroélectrique du Nant de Tessens a démarré en septembre 2015 et devrait s'achever en avril 2016. Juste avant la courte interruption hivernale du chantier, l'accès à l'usine, la prise d'eau et la pose de 1300 mètres de conduite forcée étaient réalisés. Il reste 200 mètres de conduite à poser et l'achèvement de l'usine. M. Triol, gérant de la Société THE a investi 2,5 millions € dans cette opération dont la rentabilité sur le long terme dépendra de l'hydrologie future. La production est estimée à 6000 MWh par an soit l'équivalent de consommation de 2000 ménages (hors chauffage), pour une puissance de 2 MW. La commune d'Aime a conclu un bail emphytéotique, et percevra une redevance annuelle ainsi que la fiscalité correspondante à ce type d'équipement.

Belle avancée de la numérotation des rues de la commune

Chaque année, depuis 2012, des secteurs qui n'avaient pas de numérotation sont équipés, ce qui facilite grandement les repérages postaux et géographiques, notamment pour les livreurs. Longefoy a ainsi bénéficié de 16 nouvelles plaques de rues et 137 numérotations de domiciles, Villette de 20 plaques suite à des changements de noms de rues pour éviter les doublons avec Aime Bourg, complété par la numérotation de 225 adresses. En 2015, certains quartiers d'Aime qui n'avaient pas de numérotation en bénéficient à présent : la ZA des Îles, le lotissement des Chaudannes 2 notamment; cela représente 15 noms de rues et 78 numéros. À l'avenir, il restera Tessens et sans doute les communes historiques de Granier et Montgirod.



30 enseignes pour les commerces du centre ville

De 2012 à 2016, 30 enseignes « en drapeau », ont été posées pour les commerces de la Grande Rue et de la Rue de l'Église. Conçues sur un modèle original propre à la commune, ces enseignes participent à une harmonie et une esthétique remarquées dans le centre ville. La commune finance entièrement ces enseignes, y compris en cas de changement de commerce, mais dans ce cas seul le panneau démontable est modifié.

Ensemble commercial des Îles à Aime

Les travaux de construction du futur ensemble commercial de la zone des Îles ont débuté cet été, par la création d'une plateforme destinée à recevoir les bâtiments. Les élévations des poteaux béton ont pu commencer cet automne et les travaux de construction des bâtiments se poursuivent.

Cet ensemble commercial sera composé :

- › d'un supermarché alimentaire qui comprendra une parapharmacie, un coiffeur, un point café...
- › d'une moyenne surface destinée à l'équipement sportif de la personne
- › d'une moyenne surface dédiée à l'équipement de la maison
- › d'une station carburants 24/24

L'ouverture de ces commerces est prévue à l'automne 2016. Cet ensemble permettra d'étoffer l'offre commerciale de la ville d'Aime afin de répondre aux attentes des consommateurs, et éviter l'évasion commerciale vers Moûtiers et/ou Bourg Saint Maurice. Des actions de communication et de marketing sont d'ores et déjà prévues entre le futur centre commercial et les commerces du centre d'Aime. En effet, des actions seront mises en place par Leclerc afin de faire connaître à la clientèle du supermarché la ville d'Aime ainsi que les commerces, services et activités situés dans le bourg. Par ailleurs, l'ouverture de ces commerces va générer l'embauche de plus de 60 personnes pour le supermarché alimentaire dont les recrutements sont en cours et d'une trentaine de personnes pour les autres moyennes surfaces.



Urbanisme et grands projets

Le SCOT

Le principe de l'élaboration du SCOT (schéma de cohérence territoriale) regroupant 43 communes a été lancé en 2011. L'Association des Pays de Tarentaise Vanoise (APTIV) a mené des études sur les thèmes suivants :

- > les lits touristiques,
- > le foncier économique,
- > le foncier agricole, les corridors biologiques,
- > le diagnostic énergie et gaz à effet de serre

et a produit un diagnostic territorial des communes concernées.

En 2013, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a été élaboré et a fait l'objet d'un débat sur ses orientations au cours du conseil syndical de l'APTIV du 7 février 2014. Ce document fixe les objectifs publics en matière de logements, de déplacements, d'implantations commerciales, de développement économique touristique et culturel, de protection des espaces naturels, agricoles, forestiers, paysagers, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation des continuités écologiques.

L'année 2015 a été consacrée principalement à la construction du document d'orientation et d'objectifs (DOO). Ce document est la partie prescriptive du SCOT

Projet pour le camping de la Glière à Villette

Situé dans une forêt de pins, exposé plein Sud, éloigné de toute urbanisation et propice à toutes les activités de pleine nature (randonnées à pied, en VTT, à cheval), ce

site est exceptionnel. Il dégage un sentiment de bien-être. C'est pourquoi la commune souhaiterait que ce camping soit réhabilité (type camping "nature") et étendu pour atteindre un seuil d'équilibre économique tout en prenant en compte les risques naturels. Ce nouvel ensemble d'une surface d'environ 3 ha sera ensuite proposé à des exploitants.

Il est souhaité d'étoffer qualitativement l'offre :

- > aire de camping-cars
- > emplacements «Habitat Léger de Loisirs»
- > nouveaux hébergements de plein air ludiques (cabanes dans les arbres, bulles, etc.)

La partie sud sera réservée aux activités de loisirs. Par ailleurs, l'espace accrobranche jouxtant le camping va être rénové par un nouveau gérant, en 2016, tout en permettant une extension du camping (sous réserve de l'étude en cours du service RTM concernant le Nant Ago).



qui définit les objectifs et les principes de la politique de l'urbanisme et de l'aménagement. Il contient notamment :

- > la cartographie et les pièces écrites
- > le document d'aménagement commercial qui définit l'octroi des autorisations d'exploitations commerciales
- > l'évaluation environnementale comprenant un diagnostic et une analyse du projet sur l'environnement.

Ses prescriptions vont s'appliquer aux PLU et aux opérations urbaines de plus de 5000 m² de surface de plancher. Les prochaines étapes pour 2016 sont :

- > l'arrêt du SCOT
- > la consultation des personnes publiques associées
- > l'enquête publique

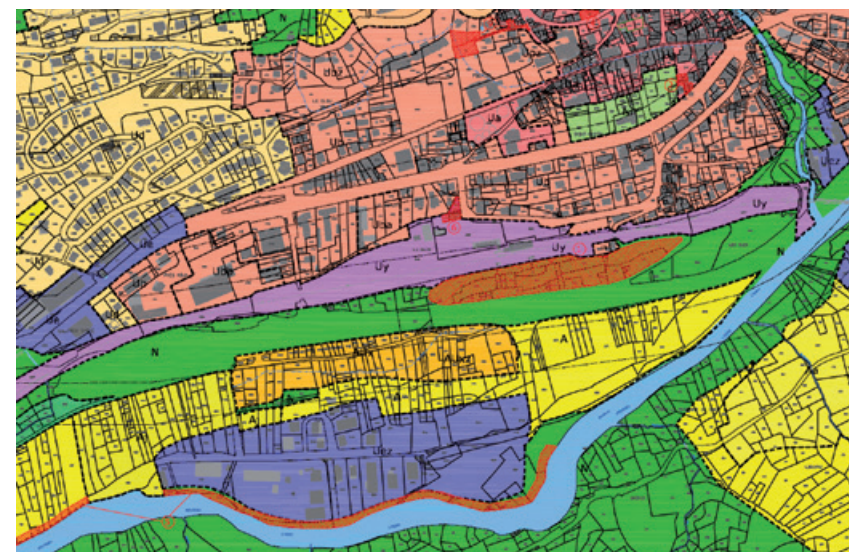
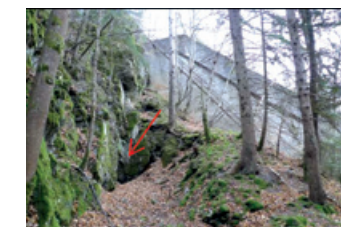
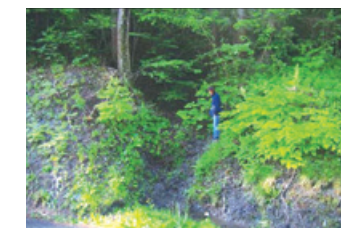
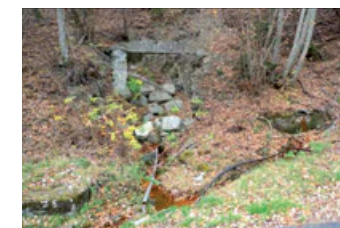
Tous les travaux entrepris pour l'élaboration du SCOT ont nécessité la disponibilité et le soutien des élus, techniciens sans qui ce projet n'aurait pas pu voir le jour. Nous tenons particulièrement à rendre hommage à Robert Vorger qui a œuvré en qualité de président de la commission SCOT pendant de nombreuses années sur ce sujet qu'il connaissait parfaitement.

Le Plan de prévention des risques miniers

Par arrêté préfectoral du 18 décembre 2014, été approuvé le plan de prévention des risques miniers (PPRM) sur les communes d'Aime et Macot la Plagne. Ce dossier est à la disposition du public à la Mairie d'Aime aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

Les propriétaires concernés par le PPRM ont l'obligation d'informer tout acquéreur ou locataire vis à vis de biens situés à l'aplomb d'anciennes mines et de l'existence d'un aléa et/ou de zones de travaux, même si celles-ci ne génèrent pas d'aléas en surface.

Ce document est également consultable sur le site de la Préfecture de la Savoie : <http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-et-technologiques/Le-risque-minier/Plan-de-prevention-des-risques-miniers-Aime-Macot-la-Plagne>



Le Plan Local d'Urbanisme d'Aime, Longefoy, Tessens et Villette

Le projet de révision du plan local d'urbanisme arrive à son terme, avec la dernière mise au point des documents qui le composent. Le conseil municipal va procéder à l'arrêt du projet en juin ou juillet prochain. Ce document va être communiqué aux personnes publiques associées, qui doivent émettre leurs avis dans le délai de 3 mois. Dans le cadre de la concertation, une réunion publique sera

programmée avant le début de l'été. L'enquête publique permettant au public de prendre connaissance du PLU et de consigner ses observations pourrait se dérouler à l'automne. Le commissaire enquêteur dispose ensuite d'un délai d'un mois pour faire la synthèse des observations et émettre son avis. L'approbation du document finalisé est prévue pour la fin de l'année 2016.

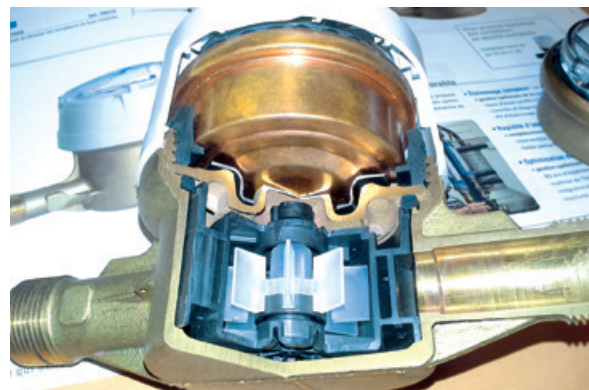
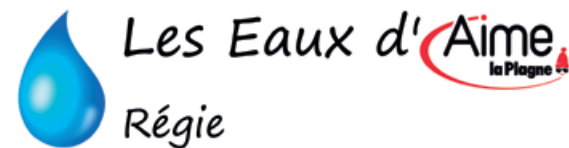
LES EAUX D'AIME

Différentes échéances importantes vont rythmer l'année 2016 :

- Fin janvier : facturation de Véolia de la consommation d'eau de 2015
- Fin février : création des échéanciers et mise en place du 1^{er} prélèvement pour les abonnés ayant choisi la mensualisation à la régie
- Courant mai-juin : relève des compteurs par les agents de la régie pour une 1^{re} facturation régie
- Courant octobre : relève des compteurs par les agents de la régie pour une 2^e facturation régie

Pour régler sa facture :

- Prélèvement (mensuel ou à échéance) : fournir une autorisation de prélèvement SEPA et un RIB
- Paiement à échéance : soit directement auprès du trésor public soit par carte bancaire via TIPI sur le site internet de la régie (bientôt en ligne)



➤ Intérieur d'un compteur vitesse



➤ Chambre d'eau



➤ Soudage d'un manchon en phase chantier

Régie "Les Eaux d'Aime"

491, Avenue de la Gare – 73210 Aime
 Service administratif : 04 79 09 39 02
 Mail : contact@leseauxdaima.fr
 Site internet : www.leseauxdaima.fr
 Numéro d'astreinte, en cas de problème la nuit ou les week-ends et jours fériés : 06 47 28 44 27
 Horaires d'ouverture au public : lundi et jeudi, de 8h00 à 11h00



➤ Fixation de la conduite d'eau en encorbellement sous le pont de la Tour à Villette

Les agents de la régie :

Les techniciens : Étienne Merel, Jérôme Sourd, Emmanuel Chenu et Sylvain Charvet-Quemin
 Le Directeur : François Lacaze

Assistante administrative : Sandrine Peytavin

Les membres du conseil d'exploitation :

- Michel Genettaz : président
- Roger Chenu (représentant Aime, commune historique)
- Guy Ducognon (représentant Aime, commune historique)
- Xavier Urbain (représentant Aime, commune historique)
- Guy Romanet (représentant de Granier)
- Damien Meignan (représentant de Montgirod)
- Daniel Hervo (représentant des usagers)
- Edmond Boch (représentant des usagers)



➤ De gauche à droite : Sandrine Peytavin, François Lacaze, Emmanuel Chenu, Sylvain Charvet-Quemin, Étienne Merel, Jérôme Sourd

À noter, pour les abonnés d'Aime, que jusqu'en 2017, l'assainissement sera toujours sous contrat avec VEOLIA, ce qui aura pour conséquence la réception de deux factures : une pour l'eau émanant de la régie municipale, et une pour l'assainissement émanant de Véolia. Cette régie gère également, depuis le 1^{er} janvier 2016 et de la création de la commune nouvelle d'Aime-la-Plagne (regroupant les communes d'Aime, de Granier et de Montgirod), les services d'eau et d'assainissement de Granier et de Montgirod.

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA LISTE "AIME 2014/2020"

Au 1^{er} janvier 2016, notre commune d'Aime tourne une nouvelle page de son histoire en s'associant avec les communes de Granier et Montgirod -Centron. Le Conseil Municipal de cette Commune nouvelle baptisée «Aime-la-Plagne» passe ainsi de 27 à 44 conseillers. Tous ensemble nous allons devoir imaginer les projets de demain dans le respect des attentes de chaque commune historique. Cette période transitoire devra tenir compte des nombreux projets à soutenir pour que les villages profitent pleinement de la richesse économique générée par nos stations. Tous les élus doivent s'atteler à la tâche, chacun avec ses compétences.

Il conviendra également de maîtriser les dépenses de fonctionnement de ce nouvel ensemble en préservant la part des investissements nécessaires à l'épanouissement de notre territoire. L'étude du prochain budget va exiger de faire des choix réalistes dans une conjoncture toujours morose. La Commission « Finances et Ressources Humaines » dont la création nous avait été refusée devient maintenant une évidence.

Notre groupe est minoritaire, mais notre parole reste libre, nous nous employons à en faire un usage constructif et courtois. Malgré notre implication positive, les élus de notre groupe sont encore tenus à distance du centre de décision. L'écoute est bien là, mais nous ne sommes intégrés que lorsque la Loi impose notre présence.

Concernant la Communauté de Communes (COVA), le projet de cuisine centrale qui aura mobilisé trop d'énergie pour un projet économiquement dangereux est fort heureusement moribond. L'arrêt définitif de l'usine d'incinération des déchets ménagers de Valezan pour cause de vétusté est aussi une excellente nouvelle pour la qualité de l'air de notre vallée. Malgré quelques complications technico-financières la maison médicale devrait être enfin opérationnelle en 2016. Les projets de territoire les plus ambitieux doivent être portés par la COVA. Par exemple le projet de liaison village-station par câble, notre «Axima Express» qui nous tient à cœur, est enfin sérieusement à l'étude, il pourrait être porté par la COVA. Malheureusement elle n'est plus aujourd'hui en capacité de le faire, empêtrée dans des problèmes de gouvernance et de fonctionnement. Elle en est réduite à gérer péniblement le quotidien. Il est extrêmement urgent de réagir à cette désastreuse situation.

2015 restera dans notre histoire comme l'année du retour de la barbarie, notre compassion est totale avec toutes les victimes. Nous devons aussi un soutien sans faille à tous nos soldats qui auront passé les fêtes de fin d'années loin de chez eux.

Laurence, Anne, Audrey, Stéphane, Guy et Pascal vous souhaitent une très belle année 2016. Vous pouvez continuer à communiquer avec nous sur le compte Facebook : [aime2014-2020](https://www.facebook.com/aime2014-2020) ou par mail : aime2020@orange.fr

AIME 2014/2020 :

Guy Ducognon, Laurence Dupuy-Verbinnen, Stéphane Michel, Anne Le Mouëllic, Audrey Romao-Jacquier, Pascal Valentin.

PLAGNE MONTALBERT

LA NOUVELLE TÉLÉCABINE

La télécabine de Montalbert, très attendue, a été mise en service le 19 décembre dernier lors de l'ouverture saison d'hiver. Cet appareil permet de relier en quelques minutes le front de neige de Montalbert au site de Prajourdan à 1900 m d'altitude, et garantir un accès à Plagne Aime 2000. Également, des aménagements connexes ont été réalisés :

- le jardin d'enfants situé sur la grenouillère de Montalbert a été agrandi pour permettre aux débutants d'évoluer en sécurité, dans un espace convivial équipé de tapis
- une zone dédiée à l'apprentissage du ski a été créée à l'arrivée de la télécabine avec un fil neige, en lien direct avec le secteur des Grenouilles. Elle est très utilisée, quand la neige manque sur le bas de la station.
- un télésiège dénommé « télésiège de la Grangette » a été construit en lieu et place de l'ancien télésiège, pour desservir plus particulièrement le stade de slalom
- les pistes du secteur ont été réaménagées pour s'adapter à tous les niveaux des skieurs

Plagne Montalbert est passé dans une nouvelle ère, la station se repositionne et accroît sa compétitivité en offrant un accès à 2000 m d'altitude en 7 min depuis le centre station. Pour accompagner ce développement, de nombreux projets d'aménagements sont à l'étude. Parallèlement, la station manifeste un fort potentiel d'animations novatrices comme le Snow Music Festival ou encore une semaine consacrée au bien-être et à la Zenitude, sans oublier les incontournables descentes aux flambeaux et autres temps fort quotidiens qui viennent dynamiser la saison. Forte de l'engagement et de l'implication de tous ses acteurs, Plagne Montalbert ne cesse de se tourner vers l'avenir.

Rémy Council,

Directeur de site Plagne Montalbert et Vallée - La Plagne Tourisme
Directeur de station - ASP Montalbert



➤ un accès piéton permet d'accéder aux restaurants le Fifty's Légend et le Skanapia depuis le front de neige. Parallèlement, pour développer l'attractivité de la station, un projet de construction d'environ 850 lits sur ce site va être inscrit dans le PLU. Il faut en effet prendre en compte la baisse des lits marchands, comme sur les autres pôles de la station de la Plagne. Cette diminution a des répercussions sur les commerces et services de la station qui sont pourtant indispensables à son bon fonctionnement. Afin de répondre aux attentes de la clientèle, dans un contexte concurrentiel toujours plus fort, il est essentiel d'aller de l'avant, d'être toujours plus performant et d'offrir des services de qualité aux vacanciers, car Plagne Montalbert est une station très appréciée.



PROCHAINEMENT UN NOUVEAU RESTAURANT D'ALTITUDE À PRAJOURDAN LE FORNELET

En accompagnement de la nouvelle télécabine du Montalbert, un réaménagement complet du plateau de Prajourdan, à l'arrivée de la télécabine, a été étudié avec un espace dédié à un nouveau restaurant d'altitude.

Une commission municipale a été créée pour suivre la consultation lancée en juillet 2015 en vue de choisir un opérateur, constructeur et gestionnaire d'un nouveau restaurant d'altitude, dans le cadre d'un bail à construction de 35 ans. Le candidat retenu par le conseil municipal du 17 décembre dernier va préparer toutes les autorisations administratives en lien avec la commune en vue de démarquer la construction au printemps 2017. Cet établissement pourra accueillir tous les publics, avec snack et restaurant panoramique, sur plus de 600 m².



NAVETTE AIME / MONTALBERT / LES CENTRES

Une navette gratuite a été mise en place, en début de saison d'hiver, pour desservir en permanence l'ensemble des urbanisations de Plagne Montalbert.

Financée par la commune, avec une participation de la plupart des villages vacances, cette navette gratuite permet, entre autres, aux vacanciers et aux enfants des villages vacances de Montalbert d'être acheminés aux départs et retours de cours ESF durant toute la saison, et d'offrir un lien quotidien entre Longefoy et Montalbert.

Elle est également utilisée matin et soir au transport du personnel de la SAP. Enfin, elle permet une liaison gratuite pour tout public entre Aime et Montalbert, matin et soir. Départ de la Gare d'Aime le matin à 7h55, départ de Montalbert le soir à 17h05 (jusqu'au 29/01 puis 17h35 à compter du 31/01).

La navette fonctionne du dimanche au vendredi (tous les jours sauf le samedi).

Les horaires détaillés pour les rotations en journée sur Montalbert sont fonction des périodes et sont accessibles sur le site web : www.montalbert.com

TÉLÉSIÈGE DES ENVERS

La construction de ce télésiège, à l'horizon 2016/2017, viendra remplacer l'ancien télésiège des Coqs (démonté il y a 2 ans) et qui reliait la station depuis la zone du bas des Adrets à Plagne Aime 2000.

Ce projet mené par la SAP, dans le cadre de la concession du domaine skiable avec le SIGP, offrira une alternative à la descente à la Roche afin de rallier Plagne Aime 2000.

Sa construction débutera mi-2016 pour une ouverture pour la saison d'hiver 2016/2017. Il s'agira d'un télésiège débrayable 4 places dont le départ sera à proximité de la gare de départ du télésiège des Adrets, et l'arrivée sur le front de neige de Plagne Aime 2000.

UTN PLAGNE AIME 2000

Au cours de l'année 2015, les études sur le projet de requalification du site de Plagne Aime 2000 ont été achevées. En effet, les orientations données dans le cadre de l'autorisation UTN accordée en 2012 ont été mises en œuvre et intégrées dans le dossier de création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Plagne Aime 2000 qui a fait l'objet d'une approbation par le conseil municipal le 5 novembre dernier. Le choix de la Commune s'est porté sur une ZAC en concession aux risques de l'aménageur pour minorer l'impact du projet sur les finances de la collectivité. Dans le même temps, le cahier des charges pour lancer la consultation d'un concessionnaire a été élaboré. Ce cahier des charges intègre les demandes

des propriétaires du site portant sur les stationnements, l'aménagement des accès entre le nouveau projet et les résidences existantes, les volumes et distances des nouvelles constructions par rapport aux bâtiments existant sur site. Ce dossier comporte également l'obligation du conventionnement longue durée des hébergements (Cela signifie que les gestionnaires des résidences doivent signer des baux avec les propriétaires des résidences de tourisme d'au moins 18 ans, voire plus, pour éviter d'avoir des lits non marchands), la prise en compte de l'accès à la Tarentaise avec des arrivées et départs le dimanche, la mise en place de navettes inter-station en complément du télémetro existant. Un appel public à concurrence pour

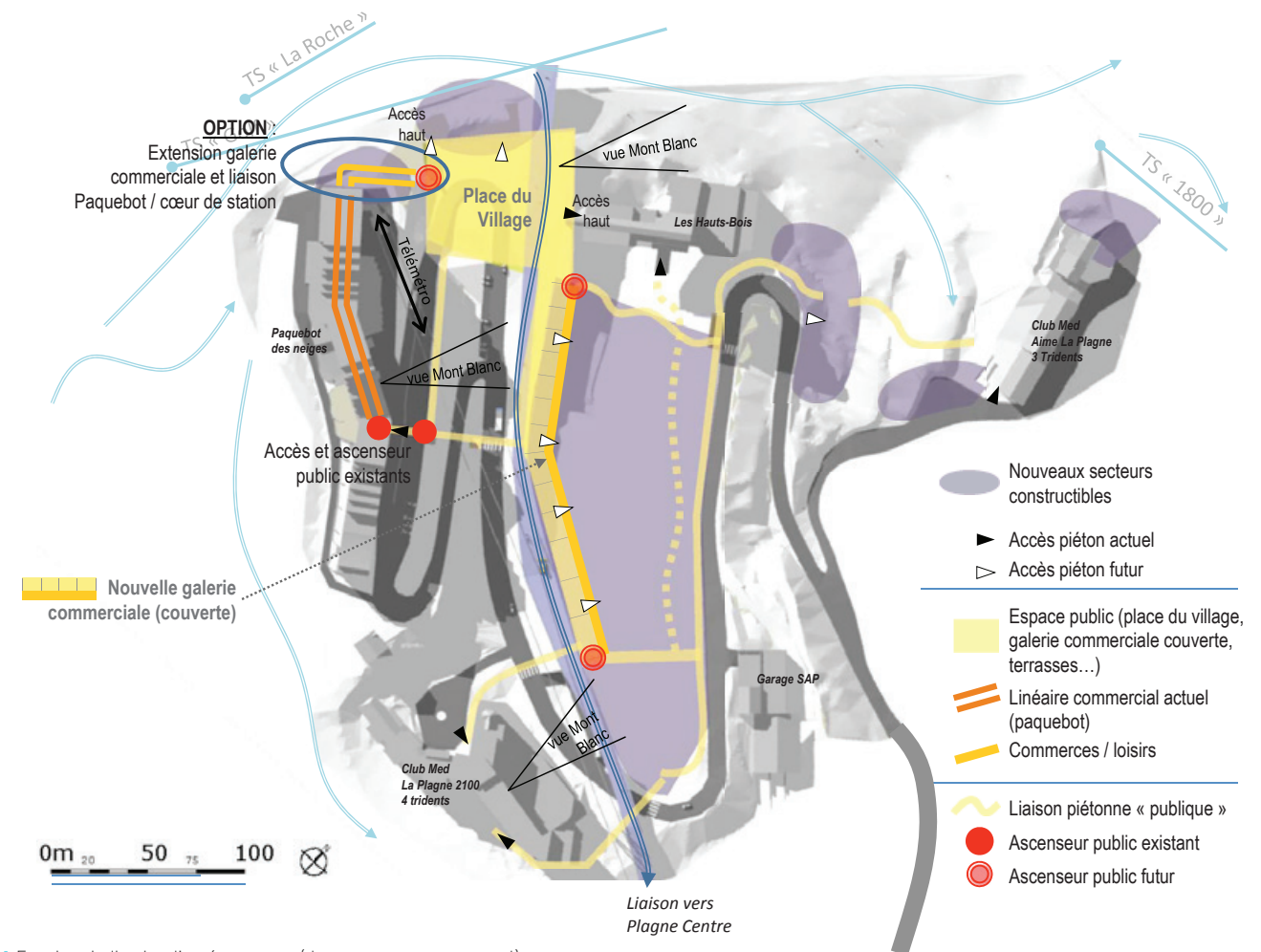
le choix d'un aménageur a été lancé mi-novembre 2015. Le futur concessionnaire devra s'entourer d'une équipe comprenant notamment des constructeurs, des promoteurs, des gestionnaires afin de répondre aux préconisations de l'autorisation UTN. Le candidat devra notamment produire un mémoire technique, un exposé sur le programme des constructions et leur exploitation ainsi qu'une note financière. Les offres des candidats devront être remises pour avril 2016 et le conseil municipal devrait se prononcer cet été pour le choix final du concessionnaire.



Supplément de L'Équipe Magazine N°1741, novembre 2015. Guide des stations 2015-2016.



Vue d'ensemble de la station de Plagne Aime 2000.



Esquisse indicative d'aménagement (document non-contractuel)

OTGP UNE NOUVELLE STRUCTURE POUR LA GRANDE PLAGNE

Extrait de la revue *Stratégies et territoires - Les cahiers du tourisme*. Janvier 2016.

C'est un défi de taille que s'est lancé la station de la Plagne en ce début d'année. Ce projet qui est en réflexion depuis trois ans visait à regrouper l'ensemble des structures touristiques de la destination en une seule afin de renforcer le positionnement de la station. Il est vrai que la Plagne bénéficie d'une situation particulière puisqu'elle regroupe une mosaïque de destinations aux ambiances très différentes réparties sur un très large territoire. Au total, la Plagne compte 10 destinations, dont trois villages (Champagny en Vanoise, Montchavin-la Plagne et Plagne-Montalbert) et sept sites plus contemporains (Plagne 1800, Plagne Centre, Plagne Aime 2000, Plagne-Villages, Plagne Soleil, Plagne-Bellecôte, Belle-Plagne).

Désormais, l'ensemble de ces destinations est regroupé au sein d'une nouvelle structure juridique sous statut associatif : l'OT de La Grande Plagne. "Tous les sites ont des positionnements différents : les villages de caractère misent surtout sur leur patrimoine et proposent des activités de détente. Alors que les sites d'altitude parient plutôt sur le ski et les activités sportives sous toutes leurs formes. Même si au final, tous les sites sont reliés au domaine skiable de Paradiski. D'où notre volonté de mutualiser nos moyens pour que ces

stations revendiquent la même appartenance à la Grande Plagne et communiquent autour d'un message unique et identitaire" explique Xavier Feuillant, le nouveau directeur de l'OT. Pour l'accompagner dans cette restructuration, la station a fait appel à plusieurs cabinets d'études. La nouvelle structure regroupe désormais tous les services promotion, administratif et comptabilité des destinations au sein d'un même site, implanté à Aime dans la vallée. Chaque village a toutefois conservé son OT afin que les clientèles touristiques puissent être accueillies sur l'ensemble du territoire. De même, aucun poste n'a été supprimé. Le nouveau statut juridique de l'OT a également permis de faire rentrer au sein du bureau un grand nombre de socio-professionnels et d'élus. "L'objectif de cette restructuration est notamment de mettre en place une stratégie de promotion commune à tous les OT, avec une mutualisation des moyens et des services : fichiers clients, prospectus, campagne de communication... L'harmonisation devrait permettre à moyen et long terme de créer des outils supplémentaires avec une force de frappe développée. Avec une structure de plus grande taille, nous avons plus de chances d'atteindre nos objectifs ambitieux" assure Xavier Feuillant.

DÉMARCHE QUALITÉ ET NOTORIÉTÉ RENFORCÉE

Et parmi ces objectifs, il y a notamment la volonté de se lancer dans une démarche qualité, avec tout d'abord l'obtention de l'appellation "station classée de tourisme". Ce travail implique entre autres le classement en "catégorie 1" de l'office de tourisme nouvellement créé, élément garantissant une notion d'excellence dans les services apportés à la clientèle touristique.

Grâce à cette restructuration et transversalité, La Grande Plagne espère également renforcer le positionnement et la notoriété de la destination via des campagnes de communications plus impactantes ou encore l'organisation d'événements sportifs d'envergure mondiale (comme la Coupe du Monde de télémark).

Pour cela, le nouvel OT travaille en partenariat étroit avec la Société d'Aménagement de la Plagne (SAP) notamment sur des opérations de communication commune (salons, prospectus de TO étrangers, organisation d'éductours...).

LA PLAGNE EN CHIFFRES

1961 ANNÉE DE CRÉATION	54 229 LITS
1250-3250 MÈTRES D'ALTITUDE	3 000 000 DE NUITÉES (+ 3,8 %)
435 KM DE PISTES SUR LE DOMAINE PARADISKI	37 % CLIENTS ÉTRANGERS (+2,9 %)
RELIÉ PAR LE VANOISE EXPRESS DÉBIT DE	2,5 MILLIONS DE JOURNÉES DE SKI
4000 PERS./H	

SIGP LE TOURISME AU CŒUR DE LA STRUCTURE

2015 aura été pour le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne (SIGP) une année très importante : elle aura vu le transfert au syndicat par les quatre communes membres (Aime, Bellentre, Champagny en Vanoise et Macot la Plagne) de la compétence tourisme avec tous les bouleversements que cela implique tant au niveau juridique, administratif ou financier.

Ce transfert de compétence, qui renforce le rôle d'acteur majeur en matière de tourisme du SIGP, était une étape préalable, indispensable à la création d'un Office de Tourisme intercommunal compétent sur l'ensemble du territoire de la Grande Plagne.

C'est également la preuve de la volonté des communes membres du Syndicat de travailler ensemble, dans la même direction, afin de développer les stations de la Plagne et son domaine skiable.

L'assemblée générale constitutive du nouvel Office de Tourisme, Plagne Tourisme, s'est tenue le 8 septembre dernier et il est opérationnel, en lieu et place des anciens Office de Tourisme locaux, depuis le 1^{er} janvier 2016, sous la conduite de Stefan Koumanov, son président, et de Xavier Feuillant, son directeur, arrivé à la Plagne au mois de juin 2015.

René Allamand, président du SIGP



LES DOSSIERS DES VERSANTS D'AIME

Assurer l'avenir économique de notre territoire Projet de zone d'activité économique de plan Cruet

Le projet de Parc d'Activités de Plan Cruet, piloté par la Communauté de communes des Versants d'Aime est engagé dans la phase opérationnelle. Situé à l'ouest de la carrière de Villette, il permettra de favoriser la création et le maintien d'emplois sur le canton, en offrant la possibilité à des entrepreneurs et artisans de s'installer sur cette zone d'activité économique et artisanale.

BÂTIMENT BLANC

Un bâtiment public à vocation économique sera implanté sur cette zone afin de compléter l'offre immobilière en direction des entrepreneurs. Cet équipement permettra de proposer une option alternative, à plus ou moins long terme, pour les porteurs de projets recherchant une solution locative sur ce secteur.

ARTISANS, ENTREPRENEURS

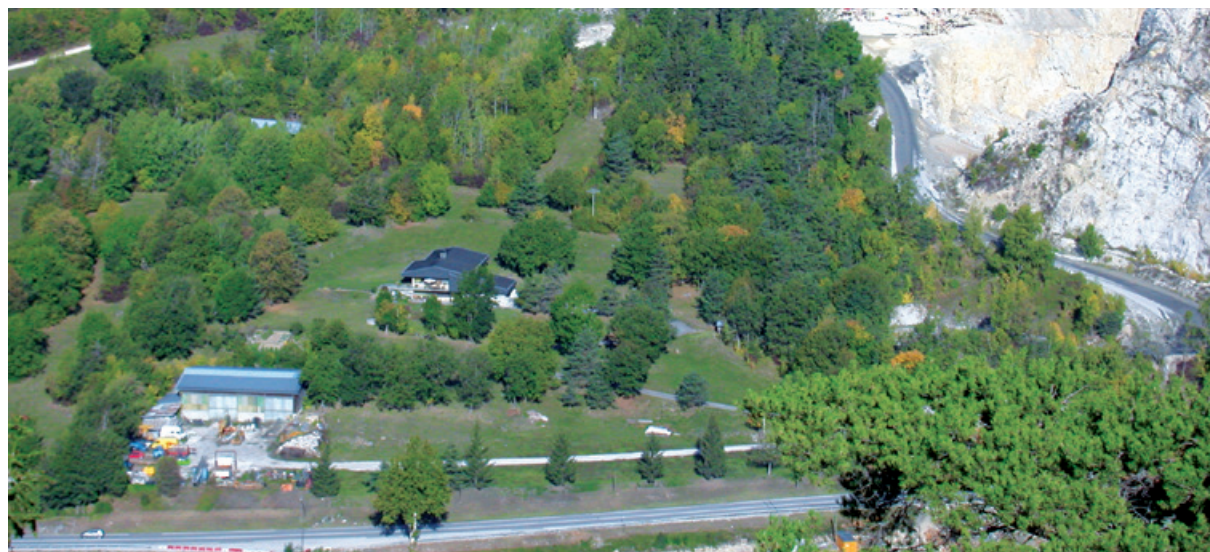
Si vous souhaitez installer ou développer votre activité, la Communauté de communes des Versants d'Aime commercialise les lots.

Contact : Nicolas Ract – Développement économique/Aménagement du Territoire
Tel : 04 79 55 31 78 – Mail : economie@versantsdaime.fr

Il entre dans le cadre du Contrat de Redynamisation du Site de Défense (CRSD) de Bourg Saint Maurice signé en février 2012 qui prévoit des aides financières pour compenser le départ des troupes du 7^e Bataillon de Chasseurs Alpins. Ainsi, les entrepreneurs du canton d'Aime / Bourg Saint Maurice peuvent bénéficier d'aides de 3000 à 5000€ par emploi en cas de mise en place de CDI pour développer leur entreprise (ou en créer/repandre une). Pour plus d'informations sur ce Fonds pour les Restructurations de la Défense (FRED), contacter Albertville Tarentaise Expansion (04 79 10 01 70), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (04 79 32 18 10) ou la Chambre de Commerce et d'Industrie (04 79 32 18 10). Le Parc, d'une dimension de 5 hectares, dont 26 500 m² commercialisables, est destiné à l'artisanat, la petite industrie et les services à l'industrie, avec une trentaine de lots qui permettront de répondre aux demandes d'installation des entreprises. Les travaux d'aménagement ont été engagés en décembre et se poursuivront dans les semaines à venir, pour une livraison de lots viabilisés courant 2016.

Montant des subventions :

- > État : 300 000 €
- > Conseil départemental : 150 000 €



Maison de santé professionnelle

Un équipement fonctionnel pour les usagers des Versants d'Aime.

En avril prochain, la Maison de Santé Professionnelle des Versants d'Aime ouvrira ses portes au public. Ce nouvel équipement permettra aux praticiens et aux usagers du territoire de bénéficier de locaux fonctionnels et esthétiques pour les différentes consultations. Deux entrées (sur l'avenue de Tarentaise et la rue du Replat) donneront accès au rez-de-chaussée qui hébergera l'accueil, les bureaux des médecins ainsi que le cabinet d'infirmières. L'étage sera dédié aux kinésithérapeutes avec un plateau technique de 72 m² et des salles de massage. Des permanences régulières (diététicienne, sages-femmes, psychologues, spécialistes...) pourront également être dis-



pensées dans les locaux. Des espaces supplémentaires, modulables et non aménagés, ont été prévus pour permettre l'installation de professionnels supplémentaires en cas de besoin. Une salle de réunion située à l'étage et dédiée aux professionnels permettra également d'organiser des ateliers de prévention-santé pour la population. Afin de ne pas surcharger le stationnement existant et de faciliter l'accès au bâtiment, vingt-cinq places de parking extérieures et en sous-sol de l'immeuble seront aménagées. Le parti pris architectural est avant tout orienté vers la fonctionnalité des locaux afin d'être au plus près des besoins des usagers. Petite note d'originalité : la façade principale et les fenêtres seront recouvertes par une résille métallique ornementale laissant entrer la lumière tout en garantissant la confidentialité des salles de consultation. Récemment, les praticiens qui occuperont les lieux se sont réunis sur le chantier de la future Maison de Santé pour se rendre compte de l'avancée des travaux et définir les choix esthétiques des différents espaces intérieurs : hall d'accueil, salle d'attente, cabinets... Les patients pourront ainsi facilement circuler grâce à des codes couleurs identifiables pour chaque domaine d'activité. Ce projet d'envergure intercommunale sera un véritable atout pour notre territoire, à la fois en terme d'offre de soins pour les patients, mais aussi d'attractivité pour les professionnels de santé à la recherche de locaux neufs et fonctionnels.

73210 ZIMAGES

L'association a vu le jour en août 2015. À la base, c'était un souhait de la municipalité de retrouver l'animation cinéma à Aime. Il s'agit d'offrir la possibilité de venir voir des films récents (les films proposés sont en général sortis dans le mois), sans devoir prendre sa voiture ou trouver quelqu'un pour se rendre dans des salles distantes. C'est pourquoi il n'est nullement question de proposer une programmation quotidienne et de se positionner en concurrence directe des salles de cinéma voisines.

Pour pouvoir présenter ces films, il fallait s'appuyer sur un organisme habilité à programmer du cinéma. Depuis plusieurs mois, et même plusieurs années, des liens étaient créés avec l'association Cinébus, basée en Haute-Savoie. Cinébus offre cette possibilité à des communes de faire vivre, ou revivre, l'écran de leur salle des fêtes, salle polyvalente ou autre, en se déplaçant avec le matériel manquant, et les films. Concernant la salle de spectacle d'Aime, l'écran existait, l'installation son également, mais les nouvelles normes du numérique imposaient soit de s'équiper d'un matériel coûteux, soit de faire venir à chaque fois un projecteur numérique. Cinébus répondait donc à cette nécessité. Il

a fallu créer une association relais pour accueillir en salle de spectacle, ces séances. Un groupe d'amis, cinéphiles dans l'âme et le cœur, s'est tout naturellement retrouvé autour de ce projet devenu réalité avec les premières projections qui ont eu lieu le lundi 19 octobre, réunissant 160 spectateurs de tous âges devant *Le Petit Prince* et 157 devant *Le tout Nouveau Testament*.

À la tête de cette association, un président dynamique et convaincu, David Schmitt (gérant d'une agence de communication à Aime). À ses côtés, des personnes de tous âges et toutes origines professionnelles : Évelyne Lercoz, vice-présidente (comptable à l'OTGP) ; Stéphanie

PROGRAMMATION À VENIR

LUNDI 21 MARS
17h30 : *Les espigles* (film d'animation)
À 20h30 : *Chocolat*

ATTENTION : CHANGEMENT DE TARIFS À PARTIR DU 6 JANVIER
Plein tarif adultes : 5,50€
Tarif réduit adultes (adhérents, étudiants, chômeurs) : 4,50€
Enfants de moins de 14 ans : 3,50€

Raineau, trésorière (responsable d'une agence immobilière à la Plagne) ; Audrey Pellicier, secrétaire (cuisinière à Macot) ; Alain Charlier, vice-secrétaire (régisseur de la salle de spectacle pour l'OTGP).

Plusieurs personnes ont même déjà fait le choix d'adhérer à l'association de manière active, en prenant leur carte de « membre actif ». Le choix des films se fait maintenant environ deux mois à l'avance, et la programmation est disponible sur le site www.73210zimages.fr, ainsi que sur la page Facebook de l'association et via une newsletter.

L'association ne touche rien sur les entrées, cela revient de plein droit à Cinébus qui gère toute la programmation, le matériel, le personnel, et la fastidieuse partie administrative liée au monde du cinéma. Pour vivre, et avancer sur ses nombreux projets, 73210 Zimages dispose uniquement des adhésions ; moyennant 10 €, chacun bénéficie de 1 € de réduction

sur chaque projection, et de la vente de friandises à l'entrée. La municipalité a, comme elle le fait pour de nombreuses associations, également apporté sa contribution financière pour aider ce projet à voir le jour.

Des projets ? Oui bien sûr, il en est déjà question avec la possibilité de faire la tournée des villages afin d'offrir la possibilité à chacun de ressortir, visionner, et numériser ses vieux films super8 par exemple. Et puis... Et puis, les activités étant axées autour de l'image et du son, il était tout naturel d'accueillir des artistes. C'est ainsi que notre ami Richard Bohringer, homme de cœur, a répondu immédiatement présent à notre invitation. Il nous fera donc le plaisir de revenir à Aime les 21 et 22 mai pour son spectacle. Lequel ? À découvrir dans quelques jours sur le site de 73210 Zimages. Les réservations seront ouvertes en avant-première aux adhérents de l'association avec un tarif préférentiel. Le cinéma est donc de retour à Aime, et l'engouement du public est réel. Les 6 projections publiques qui ont déjà eu lieu en témoignent, ainsi que les séances scolaires. Alors, consultez la programmation, et si un film vous intéresse, réservez votre soirée dans votre agenda pour venir le voir à Aime !

smitom
DE TARENNAISE

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE : LA SUITE !

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, le SMITOM a décidé de cibler la thématique du gaspillage alimentaire et de proposer des animations à la population locale. Sur Villette, en concertation avec l'équipe enseignante de l'école, nous avons décidé d'aborder le sujet avec les élèves de cycle 3 autour de quelques jeux sur le temps scolaire. Par petits groupes nous avons pris le temps de comprendre la chaîne du froid et l'importance de ranger correctement un réfrigérateur pour bien conserver les aliments. Nous avons également étudié le circuit de la pomme, depuis le verger jusqu'à l'assiette en passant par le magasin. Un jeu qui leur a permis de voir que si le gaspillage se retrouve en dehors de la maison, c'est tout de même chez soi que l'on gaspille le plus ! Les enfants sont repartis le midi à la maison avec un verre doseur fabriqué de leurs mains, qui leur permettra d'apprendre à cuisiner au plus juste avec leur famille.



LE COMPOSTAGE DE QUARTIER, ÇA FONCTIONNE !

Le composteur de quartier des Granges dans le centre-ville d'Aime inauguré en octobre 2014, est un véritable défi écologique et citoyen. Il aurait pu ne pas fonctionner, faire preuve d'incivilités et pourtant non ! Il fonctionne parfaitement. Alimenté par les habitants du voisinage et par le restaurant le monde de Sophie, le composteur abrite une quantité de microorganismes impressionnante, monte en température, et surtout décompose les déchets organiques à merveille. En témoigne la qualité du compost mûr récolté le 3 décembre dernier.

Le composteur se remplit d'ailleurs tellement bien qu'il permet aux habitants de récolter du compost mûr jusqu'à 2 fois par an ! Une aubaine pour les amoureux du potager et des jardinières. Si vous aussi vous souhaitez vous lancer dans l'aventure du compostage collectif ou individuel, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Communauté de communes des Versants d'Aime !





MAIRIE D'AIME-LA-PLAGNE

1112, avenue de Tarentaise – 73210 Aime-la-Plagne

Tél. : 04 79 09 74 38 – Fax : 04 79 55 52 55

Email : mairie.aime@wanadoo.fr – Site internet : www.ville-aime.fr

